

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Même la veille du réveillon, Mme Parisot exige encore de baisser les salaires en supprimant les 35 h

- Social -
Date de mise en ligne : dimanche 30 décembre 2007

Démocratie & Socialisme

Même la veille du réveillon, Mme Parisot exige encore de baisser les salaires en supprimant les 35 h

"C'est vrai qu'il y a un problème de pouvoir d'achat (...), c'est un ressenti totalement objectif".(sic)

On en est à des centaines de grèves sur les salaires dans le dernier mois. Pour le Medef-UIMM qui observe, cela menace. Le gouvernement aux ordres réagit et s'affole de jour en jour, compliquant de plus en plus la perception du public sur les 35 h. "ça branle dans le manche, les mauvais jours finiront, et gare à la revanche, quand tous les pauvres s'y mettront". Patron et gouvernement s'inquiètent : mais dans quel sens ? Les déclarations de M. Fillon, de M. Wauquiez, embrouillent tout.

Quid des 35 H ?

"Pour moi, il y a deux axes principaux à travailler : comment on fait pour baisser les prélèvements obligatoires sur les entreprises, c'est prioritaire, et deuxième chose, n'est-il pas temps d'aller plus loin sur la question de la durée du travail".

Là, Mme Parisot demande moins d'impôt et moins de cotisations sociales (= moins de salaire brut) pour les entreprises et elle demande encore de travailler plus : le « ressenti totalement objectif » va s'aggraver !

"Je me demande s'il ne faut pas accepter de mettre sur la table la question de la suppression de la durée légale du travail." - "Tout le monde voyait bien que le mécanisme des heures supplémentaires n'est pas suffisant".

Les dispositifs permettant déjà aux entreprises de travailler au-delà de 35 heures par semaine sont "rébarbatifs" et l'utilisation du contingent d'heures supplémentaires autorisé (220 heures/an) est "très lourde, car il supposait des négociations de branche".

"Ma préconisation, c'est de rendre les choses beaucoup plus simples en balayant tous ces mécanismes très complexes, et en revenant à la détermination du seuil de déclenchement des heures supplémentaires, branche par branche, ou entreprise par entreprise".

Pardi, il s'agit de balayer 130 ans d'histoire, les 40 h, les 39 h, les 35 h, la journée de 10 h, la semaine de 48 h... et surtout de ne plus payer les majorations des heures supplémentaires déclenchées à partir de la 35^e heure ! Elle ose, oui, elle ose proposer de baisser les salaires !

"Supprimer la durée du travail, ce n'est certainement pas tomber dans je ne sais quelle forme d'esclavagisme".

Il faut bien qu'elle précise cela, de peur que ce soit du « ressenti totalement objectif ». Au cas où l'on interpréterait mal ses exigences, non, non ce ne serait pas de l'esclavage ! Rien que 130 ans de recul, retour au 19^e siècle, pas tout à fait à Cromagnon !

*"Dans certains domaines, il suffirait parfois de peu de choses, simplement de passer de 35 heures à 36 heures".
"Quand je dis qu'il faut supprimer la durée légale, c'est une nuance importante par rapport à une autre solution : revenir aux 39 heures, je ne dis pas ça".*

On ne comprend plus rien ou on a peur de trop bien comprendre : 36 ou 39, quel est le problème, c'est possible aujourd'hui, partout. A condition de payer une (petite majoration) de 25 % à partir de la 36^e heure, c'est bien cela qu'elle veut diminuer, diminuer le salaire ? !

Même la veille du réveillon, Mme Parisot exige encore de baisser les salaires en supprimant les 35 h

"La durée optimale chez Ifop, France 2, Renault ou Bouygues, n'est peut-être pas la même, et il y a des périodes de l'année (...), des conjonctures où il faut donner le coup de collier, et après on va retrouver des gains de productivité et revenir à 36 ou 35 heures. C'est cette souplesse là qui nous manque".

Mais il s'agit de l'humain et du salaire, biologiquement pour l'humain pour sa santé, sa famille, son repos, sa vie, c'est pareil partout, quelle soit la période de l'année, et s'il y a des variations (permises, nombreuses, aucune souplesse ne manque dans le code du travail, hélas, etc..) hé bien il faut la compenser avec du salaire...

Il faut "ressentir" le besoin "objectif" des salariés d'être payés plus, pas parler d'autre chose, pas faire l'idiotie pour demander le contraire...

Ce qu'ose faire Mme Parisot, qui est la 273e fortune de France ! Cette femme qui « savait tout inconsciemment » sur les 600 millions d'euros de caisse noire, d'argent sale en liquide, de l'UIMM-MEDEF a tous les toupets...

Gérard Filoche, 30 décembre 2008

Le gouvernement s'emmêle les pinceaux de plus en plus sur les 35 h. Ce qu'il veut c'est baisser les salaires

Le porte-parole du gouvernement, M Wauquiez, embrouille encore la déclaration de M. Fillon sur les 35 h : il répète qu'il n'est pas question de mettre en cause la durée légale, mais qu'il est nécessaire d'allonger le « *"contingent annuel" qui bloque l'usage des heures supplémentaires* » ! Sic.

De quoi parle t il ? Ce contingent est actuellement de 220 h, ce qui est énorme !

Il était de 91 h dans la métallurgie en 1995, de 110 h en 1998, il est passé à 130 puis à 180 h par M Fillon en 2003, déjà, et enfin à 220 h aujourd'hui , mais avec possibilité de "dérogation" (en pire) par accord...

Ainsi dans la poissonnerie, il s'est trouvé dans syndicats pour signer à 230 h et dans les HCR (hôtels, cafés, restaurants) à 360 h Qui trouve que ce n'est pas "assez" encore et que cela bloque ?

Car pour faire 360 h, il faut déjà travailler 14 mois en 11 mois, en admettant de ne pas racheter ses congés...

De quoi crever au travail...

Mais surtout en gagnant moins : car chaque heure, hors de ce contingent, est majorée de 100 %. C'est à dire que plus le contingent est allongé, plus le seuil de déclenchement de la majoration à 100 % est reculé. Travailler plus pour gagner moins...

Gérard Filoche, vendredi 28 décembre